



COMITÉ DE L'AGRICULTURE

Vingt-sixième session

Rome, 1-5 octobre 2018

Mettre l'alimentation et l'agriculture au service du Programme de développement durable à l'horizon 2030 – Les solutions durables

Résumé

Depuis l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en septembre 2015, les pays ont progressivement révisé leurs capacités de suivi et leurs politiques et programmes nationaux afin de fixer des objectifs nationaux et d'élaborer des plans qui sont alignés sur les ambitions des ODD. En 2016, le Comité de l'agriculture a adopté cinq principes pour une alimentation et une agriculture durables afin de promouvoir des approches intégrées permettant de transformer les systèmes alimentaires et agricoles et d'intégrer les secteurs agricoles plus largement dans les plans nationaux visant à assurer un développement durable. Le caractère interdépendant des ODD offre la possibilité au Comité de l'agriculture, au Comité des forêts et au Comité des pêches de renforcer les approches, les décisions et les actions intégrées visant à promouvoir des approches intégrées en matière de politiques, d'évaluer les progrès et de donner des directives en ce qui concerne l'appui supplémentaire apporté par la FAO aux pays en matière de mise en œuvre et de suivi du Programme 2030.

La FAO a intégré 40 cibles des ODD dans sa matrice de résultats afin de mesurer l'impact et la cohérence de son action en ce qui concerne les ODD. Elle a élaboré des directives pratiques à l'intention des décideurs en vue d'intégrer les secteurs agricoles dans le Programme 2030. En tant qu'organisme garant pour 21 des indicateurs relatifs aux ODD, la FAO élabore et pilote l'utilisation des indicateurs afin d'établir des références et de suivre les progrès réalisés quant à plusieurs cibles clés, notamment la mise en place d'une agriculture productive et durable. La FAO aidera ensuite les pays à établir un environnement politique propice à l'accélération de la mise en œuvre des ODD et de leur réalisation, facilitera les partenariats, les investissements et les solutions innovantes sur le terrain, dans un premier temps pour les petits producteurs et les pauvres des zones rurales, puis pour tous les acteurs de la société.

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



Suite que le Comité est invité à donner

Le Comité est invité à:

- se féliciter de l'appui apporté par la FAO aux pays pour intégrer l'agriculture dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des directives connexes de l'Organisation destinées à «transformer l'alimentation et l'agriculture pour réaliser les ODD».
- demander à la FAO d'intensifier l'aide apportée aux pays pour faire en sorte que l'agriculture, y compris les secteurs des forêts et de la pêche, contribue de manière efficace à la réalisation des ODD via un appui stratégique intégré, le renforcement des capacités et des partenariats collaboratifs.
- demander à la FAO d'améliorer l'appui apporté aux petits producteurs concernant l'adoption et le développement de solutions productives et durables, en particulier en facilitant leur accès aux ressources, aux processus décisionnels et aux nouvelles technologies et à l'innovation agricole.
- soutenir les efforts consentis par la FAO pour élaborer un ensemble d'indicateurs pertinents pour l'alimentation et l'agriculture durables et encourager leur utilisation par les pays afin de mesurer les progrès accomplis.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Jean Marc Faurès
Fonctionnaire principal, Programme stratégique 2
Tél: +39 06570 53949

I. Introduction

1. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 reconnaît le rôle majeur qu'occupent l'alimentation et l'agriculture pour relever les défis auxquels le monde est confronté actuellement. Les systèmes alimentaires et agricoles durables permettent de lutter contre les causes profondes de la pauvreté et des inégalités, et peuvent libérer le potentiel de centaines de millions de personnes vivant dans les zones rurales tout en protégeant la richesse naturelle de la planète. Cette approche intégrée vise à ne laisser personne sur le chemin et contribue à de nombreux objectifs du Programme 2030.
2. La FAO a révisé son Cadre stratégique et le Plan à moyen terme pour 2018-2021. L'Organisation a harmonisé ses résultats attendus, identifiés par objectif stratégique, sur ceux du Programme 2030, et aligné le suivi avec les ODD. Le cadre de résultats intègre par conséquent 40 cibles des ODD et l'impact est mesuré au moyen de 53 indicateurs relatifs aux ODD.
3. À sa vingt-cinquième session, le Comité de l'agriculture a reconnu le rôle clé de l'agriculture dans la réalisation des ODD et a rappelé qu'il était nécessaire de promouvoir des approches intégrées dans les secteurs de l'agriculture, des forêts et de la pêche favorables aux dimensions économique, sociale et environnementale de la durabilité. Le Comité a adopté cinq principes de la Vision commune pour une alimentation et une agriculture durables, a encouragé la FAO à jouer un plus grand rôle dans le renforcement des capacités des pays et dans la fourniture des données et informations nécessaires, en tenant dûment compte des difficultés, accords et priorités spécifiques aux régions. Il a invité les autres comités techniques de la FAO, les organismes ayant leur siège à Rome et d'autres parties prenantes à favoriser une contribution plus intense et plus efficace des secteurs de l'agriculture, des forêts et de la pêche au Programme 2030.
4. Le document fournit une vue d'ensemble des actions entreprises par la FAO à l'appui de l'intégration des principes d'alimentation et d'agriculture durables dans les plans nationaux aux fins de la réalisation des ODD, et sollicite des avis concernant les moyens de renforcer encore l'aide apportée aux pays en matière de mise en œuvre du Programme 2030.

II. Principales activités menées en 2016-2018 à l'appui d'une alimentation et d'une agriculture durables

5. La FAO a intensifié ses activités visant à promouvoir des approches qui engagent les secteurs de l'agriculture, de la pêche et des forêts, et leurs parties prenantes, dans le Programme 2030. Les cinq principes pour une alimentation et une agriculture durables ont été utilisés dans les activités de la FAO à l'échelle des pays afin de renforcer le dialogue sur des approches davantage intégrées, transversales et à objectifs multiples, avec la participation des parties prenantes concernées. Ces principes ont permis de recenser les lacunes et les opportunités, de déterminer les priorités, d'identifier les parties prenantes pertinentes et de mettre en place des cadres institutionnels et politiques propices à des approches intégrées dans les secteurs alimentaires et agricoles.
6. Ce processus a été complété par des activités portant sur les chaînes de valeur, le commerce et la réduction des pertes et gaspillages alimentaires, menées au titre du cadre pour le développement de chaînes de valeur durables, afin de favoriser la durabilité dans l'ensemble du système alimentaire, de la production à la consommation. Lors de toutes les conférences régionales organisées en 2018, les pays ont réitéré leurs demandes de soutien en ce qui concerne les approches des systèmes alimentaires. Les actions menées font progresser la mise en œuvre des cinq principes pour une alimentation et une agriculture durables, donnent lieu à des interventions qui traitent simultanément des difficultés rencontrées sur le terrain, des nombreuses contraintes et des éventuels arbitrages dans l'ensemble du

système alimentaire. Au niveau national, cet appui incluait notamment d'aider le secteur public à mettre en place un environnement porteur et à promouvoir la collaboration entre les secteurs. Au niveau mondial, il concernait le renforcement des partenariats stratégiques via des plateformes comme le Programme pour des systèmes alimentaires durables du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables.

A. Renforcer la sensibilisation aux niveaux régional et national

7. Alors que le Programme 2030 façonne progressivement les politiques et programmes nationaux, de nombreuses parties prenantes des secteurs de l'alimentation et de l'agriculture, notamment les ministères de tutelle, manquent encore d'une compréhension approfondie du Programme 2030, ainsi que de ses incidences et des possibilités qu'il offre pour les secteurs agricoles. La FAO a contribué à renforcer les capacités des décideurs nationaux via des ateliers régionaux et nationaux visant à sensibiliser au potentiel que représentent une alimentation et une agriculture durables et à mobiliser l'action des pays dans tous les ministères concernés. Des réunions régionales ont été organisées en Afrique, en Europe et en Asie, et ont été suivies d'ateliers de travail aux niveaux infrarégional et national. Ces ateliers se sont révélés efficaces pour ce qui est du partage des expériences, du renforcement de la sensibilisation, de la planification et de l'exécution des activités sur le terrain, ainsi que pour faciliter le dialogue, pour créer un consensus dans tous les secteurs et entre les parties prenantes, et pour recenser les besoins en ressources financières et non financières.

B. Directives de développement relatives à l'intégration de l'agriculture dans le Programme 2030

8. Pour intégrer les principes d'une alimentation et d'une agriculture durables à l'appui des objectifs nationaux relatifs à la réalisation du Programme 2030, il est nécessaire de partager les connaissances, d'encourager l'innovation, de tirer parti des partenariats multipartites et de promouvoir une approche intégrée plus inclusive. Il faut pour cela mettre en place un environnement propice à la résolution des problèmes, soutenu par un solide engagement politique et institutionnel en faveur de la collaboration intersectorielle.

9. Appliquant les cinq principes pour une alimentation et une agriculture durables, la FAO a élaboré des directives étayées par l'expérience acquise dans les pays à l'appui de la mise en œuvre nationale du Programme 2030¹. Destinées aux responsables politiques nationaux et aux autres acteurs pertinents, ces directives ont été lancées en marge du Conseil de la FAO tenu en juin 2018. Les directives présentent une approche coordonnée, une voie de mise en œuvre étape par étape et des solutions pratiques via 20 actions interconnectées, qui décrivent chacune des approches, des politiques et des outils qui contribuent à la réalisation des ODD. Elles identifient des synergies, aident à comprendre les arbitrages et présentent les avantages qui existent à faire face aux vrais enjeux auxquels sont confrontés les pays lorsqu'ils avancent vers le développement durable.

10. Les directives offrent des informations concrètes sur la mesure dans laquelle chacune des 20 actions contribue aux différentes cibles des ODD, et aident les décideurs à cibler leurs programmes en fonction des résultats attendus.

11. En favorisant une approche transversale et multipartite, les directives intègrent également les principales recommandations du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CFS 2017/44/Report) sur la gestion durable des forêts au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition, qui rappelle que les objectifs en matière d'agriculture durable et de sécurité alimentaire et de meilleure nutrition ne pourront être atteints aux dépens des forêts, ni sans elles, et qui appelle à une meilleure coordination

¹ Le document «Transformer l'alimentation et l'agriculture pour réaliser les ODD – 20 actions interconnectées pour orienter les décideurs» est disponible à l'adresse <http://www.fao.org/3/I9900FR/i9900fr.pdf>.

des politiques d'affectation des terres afin de promouvoir une agriculture durable bénéficiant d'écosystèmes arborés et forestiers sains, durables et productifs.

C. Initiatives récentes en faveur d'approches plus intégrées en agriculture

12. S'appuyant sur les cinq principes pour une alimentation et une agriculture durables, la FAO, en collaboration avec ses partenaires, a contribué à élaborer un ensemble d'outils concrets, et à en faciliter l'utilisation, afin d'aider les pays à donner la priorité à l'alimentation et à l'agriculture durables de façon intégrée. Les plus récentes de ces initiatives sont notamment:

- Le Dialogue à parties prenantes multiples sur l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs agricoles, qui a eu lieu à Rome en mai 2018. L'établissement de la Plateforme pour la prise en compte systématique de la biodiversité devrait faciliter l'adoption de pratiques favorables à la conservation, à l'utilisation durable et à la gestion de la biodiversité dans tous les secteurs agricoles de manière intégrée.
- Le deuxième Symposium international sur l'agroécologie, qui a eu lieu à Rome en avril 2018, avec l'appui d'une plateforme de connaissances sur l'agroécologie. Ce Symposium a fait le point sur le nombre croissant de politiques publiques en faveur de l'agroécologie et qui promeuvent des approches intégrées de l'agriculture.
- L'initiative commune «Recherche et investissement en faveur de l'agriculture et du développement rural pour la réalisation des ODD 1 et 2» a été lancée en 2016. La FAO, le FIDA, le Centre pour les données sur le développement de la Banque mondiale et le Conseil indépendant pour les sciences et les partenariats du CGIAR collaborent afin d'atteindre une vision commune des priorités et des actions à l'appui de la réalisation des ODD 1 et 2.
- Le Cadre mondial sur la pénurie d'eau dans l'agriculture, lancé lors de la COP 23 de la CCNUCC en 2016. Il regroupe à ce jour 55 organisations qui se sont associées pour élaborer et mettre en œuvre des solutions au problème croissant de la pénurie d'eau dans l'agriculture.

13. En outre, la FAO élabore actuellement une série de produits d'information de portée mondiale afin de disposer d'outils permettant de promouvoir, dans les pays, des approches intégrées de la production dans les secteurs des cultures, de l'élevage, des forêts, de la pêche et de l'aquaculture, tout en améliorant la gestion des ressources naturelles, l'agrobiodiversité, les revenus, les moyens d'existence et l'adaptation aux effets du changement climatique².

III. Perspectives: renforcer les voies de mise en œuvre

14. Accélérer la mise en place d'une alimentation et d'une agriculture durables nécessite des actions en matière de politiques, d'investissements, de compétences, d'innovations, et l'élaboration d'outils et de méthodes permettant de déterminer les priorités, les interconnexions, les synergies, mais aussi de recenser les situations où des arbitrages doivent être rendus. La mobilisation du vaste ensemble des capacités, connaissances et ressources nécessaires serait largement facilitée par l'établissement de partenariats solides et durables, un changement de comportement en faveur des pratiques durables axé sur les bonnes pratiques de terrain, et par la diffusion à grande échelle des innovations agricoles, avec une évaluation des progrès réalisée via le cadre de suivi des ODD.

² Ces produits sont notamment le Guide d'information sur l'agriculture intelligente face au climat, publié en 2017, ainsi que les produits suivants sur lesquels la FAO travaille actuellement: la Plateforme globale des champs-écoles des producteurs; la Plateforme pour la prise en compte systématique de la biodiversité; l'Appui à la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national; la Plateforme mondiale pour la gestion intégrée et la restauration des paysages terrestres et marins; la Plateforme de connaissances sur l'agroécologie; la Plateforme de connaissances sur l'eau dans l'agriculture et les systèmes alimentaires; et le Rapport mondial sur les progrès en direction de l'agriculture durable.

15. Il est essentiel de mettre en place des alliances et des coalitions entre les secteurs afin de renforcer l'impact, les approches innovantes déjà émergentes étant les plus aptes à accélérer et à renforcer les résultats. Il est également particulièrement important d'intégrer les approches axées sur la nutrition et les systèmes alimentaires dans les activités sectorielles, afin d'améliorer les résultats en matière de régimes alimentaires sains et nutritifs, de gestion durable des ressources naturelles et de niveau de vie convenable pour tous.

A. Tenir systématiquement compte de l'agriculture dans les ODD de manière intégrée

16. Des efforts sont encore nécessaires pour renforcer la sensibilisation des acteurs clés et assurer que l'alimentation et l'agriculture durables soient bien prises en compte dans les politiques, avec suffisamment de ressources et d'investissements à l'appui de la planification nationale des ODD. La FAO a l'intention de renforcer l'appui apporté aux pays et de fournir une assistance technique, selon qu'il convient, notamment pour améliorer la coopération intersectorielle et interministérielle sur les stratégies et les programmes, de renforcer les capacités des ministères de tutelle et des autres parties prenantes concernées, d'élargir les partenariats afin d'intégrer le secteur privé et la société civile, en accordant une attention particulière aux politiques, aux investissements, au renforcement des capacités et à l'inclusion.

17. Les directives élaborées par la FAO serviront de point d'entrée aux dialogues nécessaires et offriront un cadre propice aux discussions intégrées et exhaustives, ainsi que des solutions concrètes qui s'appuient sur des connaissances et des expertises bien établies.

18. L'appui comprendra également une assistance ciblée sur l'élaboration par les pays de leurs Examens nationaux volontaires, qui rendent compte des progrès accomplis au Forum politique de haut niveau. Cela permettra aux pays de mieux intégrer l'alimentation et l'agriculture aux activités de suivi et d'examen du Programme 2030 menées aux niveaux national, régional et mondial.

B. Renforcer les partenariats sur l'alimentation et l'agriculture durables

19. L'ambition, la complexité et la nature multidisciplinaire du Programme de développement durable à l'horizon 2030 nécessitent un fort engagement de toutes les parties prenantes, à tous les niveaux. Le partage des connaissances, des informations et des bonnes pratiques entre parties prenantes, l'élaboration d'une vision commune des problèmes prioritaires et des solutions et des investissements nécessaires jouent un rôle fondamental dans l'accélération de la transition vers une alimentation et une agriculture durables.

20. À l'échelle internationale, il est indispensable d'approfondir les connaissances et d'élargir le consensus en matière d'agriculture durable. Il est pour cela essentiel de reconnaître que des compromis sont nécessaires et doivent être trouvés, et que les solutions sont dans la plupart des cas liées au contexte. Au niveau local, les principes d'une vision commune de l'alimentation et de l'agriculture durables doivent être rapidement traduits en actions concrètes et en outils immédiatement utilisables par les pays.

21. Les séries de recommandations et les cadres politiques concrets récemment élaborés sont souvent considérés comme des outils importants dans les documents de suivi et d'examen du Programme 2030. Les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers, les Principes du CSA pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires et plusieurs autres recommandations thématiques du CSA constituent un point de départ pour élaborer une vision commune de l'alimentation et de l'agriculture durables. Ces principes et recommandations sont des éléments concrets sur lesquels s'appuyer pour élaborer des politiques

nationales, des mesures incitatives et mettre en place des investissements et des pratiques sur le terrain.

22. La FAO aura pour objectif de mettre en place et de renforcer les initiatives en faveur de partenariats collaboratifs sur l'alimentation et l'agriculture durables pour régler ces questions. Ces partenariats offrent aux agents publics, à la société civile, au secteur privé et aux universitaires un forum au service des connaissances et du partage des expertises sur l'alimentation et l'agriculture durables, et pourraient contribuer à l'élaboration de critères et de normes pour une transition progressive vers des systèmes alimentaires et agricoles durables. Ils facilitent les discussions entre les organismes ayant leur siège à Rome, le CGIAR et les partenaires de développement, permettent l'harmonisation des plans et des programmes des organes nationaux et régionaux et favorisent des actions et des investissements conjoints et davantage coordonnés. Ils tireront parti des plateformes et des réseaux multipartites existants et les rendront plus efficaces. Le Comité de l'agriculture pourrait être l'occasion d'une réunion biennale de ces partenariats, afin d'analyser et de faire le point sur les résultats.

C. Transposition à grande échelle de pratiques durables via l'innovation agricole

23. Comme indiqué précédemment, de nombreuses connaissances, pratiques et expériences utiles en matière d'alimentation et d'agriculture durables sont déjà disponibles. La transposition à grande échelle de ces approches et pratiques novatrices sera au cœur de la transformation des systèmes alimentaires et agricoles et contribuera à accélérer la réalisation des ODD.

24. L'innovation constitue le principal facteur de la transformation agricole et rurale. Il s'agit à la fois de technologies et de pratiques telles que les variétés de cultures améliorées, les pratiques agroécologiques, les biotechnologies et l'utilisation de nouveaux outils informatiques et instruments financiers, et de processus et de structures organisationnelles comme les partenariats public-privé, les organisations d'agriculteurs ou les contrats de performance.

25. La recherche et la vulgarisation jouent un rôle majeur dans ces voies de l'innovation. L'investissement dans la recherche-développement agricole et les services de conseil rural est essentiel pour stimuler la productivité de manière durable et pour assurer que les innovations soient accessibles à ceux qui en ont besoin.

26. Au cours des dernières décennies, des services de conseil et de vulgarisation agricoles plus pluralistes ont vu le jour. Les systèmes de vulgarisation descendants et axés sur la technologie sont progressivement remplacés par des processus multipartites intégrés, tournés vers les marchés et axés sur les agriculteurs. Divers acteurs fournissent des services de conseil rural aux agriculteurs, notamment le secteur public, des agents privés, des organisations de producteurs et des ONG.

27. Le rôle du secteur public passe de fournisseur direct de services à celui de facilitateur neutre et proactif et de promoteur des innovations efficaces, en accord avec la durabilité dans toutes ses dimensions, et avec la participation et la contribution des parties prenantes concernées. Il est chargé de créer les conditions qui permettront aux innovations de voir le jour, en renforçant les capacités des agriculteurs et des autres parties prenantes, et en prenant des mesures qui incitent les agriculteurs à innover et le secteur privé à soutenir les pratiques innovantes et durables. Les systèmes consultatifs publics doivent par ailleurs être complémentaires des systèmes privés et autres et fournir les types de services que les autres ne fournissent pas.

28. Il est également important de reconnaître que l'innovation n'est pas un but en soi, sachant que certaines formes d'innovation peuvent contribuer à la dégradation de l'environnement, perturber les moyens d'existence ou accentuer les inégalités. Il convient de comprendre quels types d'innovation doivent être encouragés, où, comment et pour qui les approches novatrices et l'innovation en général sont favorables à la réalisation des ODD. Les innovations qui bénéficient aux petits producteurs en

améliorant la résilience, en augmentant les revenus et en réduisant les risques, notamment en créant de nouveaux débouchés commerciaux et en encourageant la diversification, ou en réduisant la dégradation et l'épuisement des ressources naturelles, sont indispensables à la mise en place de systèmes alimentaires et agricoles durables et requièrent une attention particulière.

29. Le Symposium de la FAO sur l'innovation agricole au service des agriculteurs familiaux (21-23 novembre 2018) abordera ces questions. Il est conçu comme un forum visant à appréhender le potentiel socioéconomique de l'innovation, ses principaux facteurs et processus et ses voies d'impact, et devrait encourager une augmentation et un meilleur ciblage des investissements dans l'innovation agricole à tous les niveaux, notamment l'élaboration de stratégies d'innovation pertinentes à l'appui des efforts consentis par les pays pour réaliser les ODD.

D. Mesurer les progrès accomplis en matière de réalisation des ODD

30. Le suivi des progrès est un volet essentiel du Programme 2030. Le choix de systèmes de suivi efficaces et la mise à disposition des éléments et des données font partie des principaux défis à relever dans le Programme 2030. À mesure que les travaux en faveur de l'intégration de l'alimentation et de l'agriculture dans le Programme 2030 s'intensifient, les capacités des pays à mesurer les progrès et à en rendre compte doivent faire de même. La FAO est l'organisme responsable de 21 indicateurs mondiaux et agit en tant qu'organisme partenaire pour six autres indicateurs relatifs à six objectifs. L'Organisation a renforcé sa capacité de coordination dans ce domaine en créant le Bureau du statisticien en chef, en affectant des ressources spécifiques en vue d'élaborer des méthodes de suivi et de contribuer au renforcement des capacités des pays, principalement via des ateliers de formation et la création de modules d'apprentissage électronique sur le suivi des ODD. La FAO apporte un soutien croissant aux bureaux nationaux de statistiques, en particulier en raison de leur rôle accru dans la coordination du suivi des ODD au niveau national dans le contexte du Programme 2030, et aide les pays à analyser les progrès accomplis et à en rendre compte.

31. Avec la création du nouveau cadre des indicateurs des ODD, et le renforcement des capacités des pays à en rendre compte, la FAO sera également mieux à même d'analyser et de rendre compte des progrès et des tendances aux niveaux régional et mondial. Ainsi, les indicateurs des ODD 2.3.1 et 2.3.2 (productivité et revenu des petits producteurs alimentaires) et 2.4.1 (proportion des terres agricoles exploitées de manière productive et durable) sont présentés au Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable pour approbation. Ces trois indicateurs sont mesurés au moyen d'enquêtes dans les exploitations, et avec les autres indicateurs pour lesquels la FAO est l'organisme garant (comme l'accès des femmes à la terre 1.4.1), ils fournissent les données qui permettent d'évaluer les progrès et d'adapter les interventions. Ils sont essentiels pour orienter les pays dans l'élaboration de politiques intégrées.

32. La FAO s'emploie à regrouper les informations et à développer des plateformes afin de rendre plus accessibles les connaissances et les données factuelles. Le «Rapport mondial sur les progrès accomplis vers une agriculture durable» est une première étape vers un examen périodique de la durabilité de l'agriculture. Lorsque les données seront disponibles, un tel rapport devrait constituer pour la communauté internationale un outil permettant de suivre les progrès accomplis vers une alimentation et une agriculture durables et d'orienter les politiques en conséquence.